

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du MARDI 28 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le **VINGT-HUIT JUIN** à 15 h 00, le Conseil Municipal de **LA TESTE DE BUCH**, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Patrick DAVET, Maire**

Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués par lettre en date du 22 juin 2022.

Étaient présents :

M. DAVET, M. SAGNES, Mme POULAIN, M. BUSSE, M. PASTOUREAU
Mme JECKEL M. BOUDIGUE, M. DUFALLY, Mme TILLEUL,
M. BOUYROUX, Mme DEVARIEUX, M. BERILLON, M. BERNARD,
Mme DELFAUD, Mme SECQUES, M. SLACK, Mme DESMOLLES,
M. VOTION, Mme DELEPINE, M. PINDADO, Mme COUSIN,
M. BOUCHONNET, M. CHAUTEAU, Mme PHILIP, Mme DELMAS,
M. DUCASSE, M. MAISONNAVE,

Ont donné procuration (article L 2121-20 - 1° alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales)

Mme GRONDONA à Mme COUSIN
M. AMBROISE à M. PASTOUREAU
Mme PLANTIER à M. BERNARD
Mme PETAS à M. DUCASSE
M. MURET à Mme DELMAS
Mme MONTEIL MACARD à Mme PHILIP

Absents :

M. DEISS
Mme PAMIES

Secrétaire de séance (art. L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales)

M. BERILLON

Département
de la Gironde

Commune
de
La Teste de Buch
Chef lieu de Canton

Nombre de Conseillers :

. en exercice :

. présents :

. votants :

Rapporteur : Mme SECQUES

DEL202-06-292

PROJET D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE 2022-2025

CONVENTION de PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE POUR le VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR LE PILOTAGE du PROJET D'ANIMATION de la VIE SOCIALE

Mes chers collègues,

Vu la délibération du Conseil Départemental en date du 13 décembre 2021 relative à la mise en œuvre de la politique départementale de prévention et de lutte contre les vulnérabilités en faveur de la promotion du vivre et faire ensemble,

Vu la délibération conseil municipal du 14 décembre 2021 relative à la validation des axes prioritaires et du plan d'actions définis dans le cadre de la démarche de renouvellement de l'agrément pour le projet 2022/2025,

Considérant que le nouveau projet d'Animation de la Vie Sociale a reçu l'agrément du Conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la Gironde le 10 février 2022 pour une durée de 4 ans, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025,

Considérant que dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement social, le Département de la Gironde soutient les projets d'Animation de la Vie Sociale (A.V.S) agréés par la CAF,

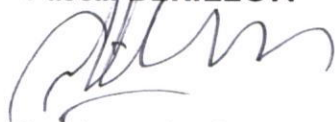
Considérant que le Département de la Gironde a décidé d'attribuer une subvention de 10 000 euros pour contribuer au pilotage du projet A.V.S de la commune pour 2022.

Je vous propose, mes chers collègues, après avis de la commission développement durable, relations humaines, finances et budgets, services à la population du 21 juin 2022 de bien vouloir :

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention ci-jointe.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pascal BERILLON



Secrétaire de séance

Patrick DAVET



Maire de La Teste de Buch

Conseiller départemental de la Gironde

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20220628-DEL2022_06_292-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2022

Affichage : 01/07/2022

Le Maire de LA TESTE DE BUCH
Patrick DAVET